

Communiqué de presse

Le 22 février 2022

LANCEMENT D'UNE TARIFICATION SOLIDAIRE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX TRANSPORTS POUR TOUS, SUR L'ENSEMBLE DU PAYS BASQUE



Le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque lance une tarification solidaire allant jusqu'à 75 % de réduction sur le réseau de mobilité Txik Txak. Celle-ci intègre une nouvelle gamme tarifaire unique sur l'ensemble du Pays Basque, plus équitable et plus pratique pour les usagers. Objectif : favoriser le recours aux transports en commun sur l'ensemble du territoire.

A compter du 4 juillet 2022, le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque lance une gamme tarifaire unique sur les transports en commun de tout le réseau Txik Txak. Celle-ci est plus juste socialement (mise en place d'une tarification solidaire pour les revenus modestes, tarifs réduits jeunes et seniors), plus équitable sur l'ensemble du territoire (la gamme tarifaire est désormais la même sur la côte et en Pays Basque intérieur) et plus pratique pour les usagers (simplification des tarifs, boutique en ligne pour tout le réseau, facilités de paiement).

Mise en place d'une tarification solidaire allant jusqu'à 75% de réduction sur les abonnements

C'est une mesure sociale sans précédent sur le territoire que met en place le Syndicat des mobilités. Cette décision s'inscrit dans une volonté forte de garantir le droit à la mobilité aux personnes en difficulté, pour un accès égal au travail, aux formations, aux soins, à la culture, etc.

La tarification solidaire permet à chaque foyer de voyager à un tarif adapté à son niveau de revenu. Elle offre des réductions allant de 50% à 75% sur les abonnements mensuels et annuels pour l'ensemble des personnes du foyer. Environ un tiers de la population du territoire est éligible à cette tarification solidaire, et selon les projections réalisées, environ la moitié des usagers actuels de Txik Txak.

Quotient Familial inférieur à 430 €	Quotient Familial compris entre 431€ et 620€	Quotient Familial supérieur à 620€
75% de réduction sur le plein tarif 28-65ans	50% de réduction sur le plein tarif 28-65ans	Réduction liée à l'âge (moins de 28 ans ou plus de 65 ans)

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr

Un abonnement annuel unique est en outre proposé aux jeunes âgés de moins de 28 ans à un tarif de 8€/mois sans condition de ressources, qui leur permettra d'accéder à l'ensemble du réseau Txik Txak, tous les jours y compris les deux mois d'été. Dans une logique de simplification, cela concerne tous les jeunes, qu'ils soient scolaires, étudiants, apprentis ou actifs.

Une tarification réduite est également proposée aux plus de 65 ans.

Les tarifs réduits liés à l'âge (moins de 28 ans et plus de 65 ans) touchent plus de la moitié de la population. Dès lors, la tarification sociale et les tarifs réduits touchent plus de deux-tiers de la population. A noter que les abonnements mensuels et annuels sont éligibles à la participation employeur diminuant de moitié le tarif payé par l'utilisateur.

Une gamme tarifaire plus équitable sur l'ensemble du territoire

La nouvelle grille tarifaire est désormais unique pour l'ensemble des 161 communes du Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque. Par exemple, le titre 1 voyage est proposé au tarif de 1,20 euros quels que soient le trajet et la distance alors que ce titre revient aujourd'hui à 1 euro sur Chronoplus et Hegobus mais à 2 € sur Car express. Cela représente donc une véritable économie pour les trajets entre le Pays Basque intérieur et le BAB. L'unification de la tarification entraîne une légère augmentation pour certains usagers qui ne bénéficient pas de la tarification solidaire. Par exemple, une famille avec deux enfants scolarisés paie aujourd'hui 180 € pour les deux abonnements scolaires ; elle paiera demain 96 € si son quotient familial est inférieur à 620 € mais 192 € dans le cas contraire.

À noter que les tarifs n'avaient pas évolué sur le réseau Chronoplus depuis 2010 et sur le réseau Hegobus depuis son lancement en 2016. **Avec cette grille tarifaire, le réseau Txik Txak sera l'un des moins chers de France, l'objectif étant de rendre les transports en commun accessibles au plus grand nombre, dans une logique sociale et environnementale.**

Plus de simplicité dans l'utilisation des transports en commun

Cette nouvelle grille tarifaire est assortie, également à compter du 4 juillet, de la mise en place d'une billettique modernisée déployée sur l'ensemble du réseau Txik Txak, permettant aux usagers de voyager partout avec le même titre. Dès lors, il n'est plus nécessaire d'acheter un nouveau titre de transport lors des correspondances.

Ce nouveau système billettique s'accompagne du lancement de nouveaux modes de paiement pour simplifier la vie des usagers au quotidien, dont le paiement par carte bancaire sur tous les valideurs. Enfin, il devient possible de payer sa consommation chaque mois en fonction des trajets réalisés grâce au lancement du Pass Liberté qui offre de la souplesse et la garantie d'une facturation au plus juste pour les usagers.

Le Pays Basque est l'un des premiers territoires de France à se doter de ces fonctionnalités.

Contact presse :

Bénédicte Saint-André : 06 84 07 25 22
b.saint-andre@communaute-paysbasque.fr